

SDESM mag'

LE MAGAZINE
DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
DES ÉNERGIES DE SEINE-ET-MARNE

n°38 Novembre 2025

LE SDESM : SON ÉNERGIE ET SES ACTIONS

**AU SERVICE DES
COLLECTIVITÉS**

LE SDESM PRÉSENT AU 63^e CONGRÈS DES MAIRES DE SEINE-ET-MARNE

Vendredi 26 septembre, le SDESM tenait son stand à l'occasion du 63^e Congrès des maires et des présidents d'EPCI de Seine-et-Marne, organisé à l'espace Pierre Bachelet de Dammarie-les-Lys.

Ce rendez-vous institutionnel majeur a offert aux élus et aux agents du syndicat un cadre privilégié pour échanger avec de nombreux maires venus s'informer sur les missions et services du SDESM, tels que l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques, les travaux d'éclairage public, les opérations d'enfouissement ou de renforcement des réseaux, l'utilisation du système d'information géographique ainsi que le recours aux groupements de commande.

La matinée a été marquée par la signature, par Anne McQueen, directrice territoriale Seine-et-Marne de la Banque des Territoires, et Pierre Yvroud, président du SDESM, de la validation de leur engagement sur l'augmentation de capital de la SEM SDESM Énergies. Parmi les visiteurs figuraient plusieurs personnalités institutionnelles : Pierre Ory, préfet de Seine-et-Marne, Jean-François Parigi, président du Département, Isabelle Périgault, vice-présidente de la Communauté de Communes du Val Briard, et Jean-Louis Thiériot, député et ancien ministre délégué aux Armées.



Chères et chers collègues,
Mesdames, messieurs,

Depuis plus de dix ans, le SDESM accompagne les communes et intercommunalités de Seine-et-Marne dans leurs politiques énergétiques, la modernisation de leurs réseaux et la transition vers des modèles plus sobres et durables.

Ce numéro spécial du *SDESM Mag* propose de revenir, de manière synthétique, sur les principales actions techniques menées ces dernières années par les équipes du syndicat avec les collectivités qui nous font confiance.

“Le SDESM, une énergie et des actions au service des collectivités.”

À travers ces projets — qu'il s'agisse d'enfouissement de réseaux, de modernisation de l'éclairage public, de développement des énergies renouvelables ou de déploiement de la mobilité électrique — se dessine un objectif commun : garantir un service public de l'énergie performant, moderne et adapté aux besoins de notre territoire.

Ce travail collectif, mené avec rigueur et constance, illustre la vocation première du SDESM : être un partenaire de proximité des communes.

Dans un contexte énergétique en pleine évolution, notre syndicat continuera de s'appuyer sur l'expertise de ses équipes, le soutien de ses partenaires financiers et la compétence de nos concessionnaires Enedis et GRDF pour accompagner les collectivités vers la transition énergétique.

Pierre Yvroud
Président du SDESM

SDESMmag'

n°38 Novembre 2025

Directeur de publication
Pierre YVROUD

Comité de rédaction

Gérald GALLET, Nicolas DENANS, Julien BLIN, Christelle PIART, Assia GHRIB, Gwynn YARDIN, Marc BOITEL, Stéphane BOURRIER, Laurent HUGUET, Bruno BRION, Jean-Baptiste MÉNARD.

Conception & Réalisation

Alexandra COUSINARD
Riadh KRIR

Crédits photos

Adobe stock / SDESM

Distribution & Impression

Melun Impressions - 2 000 exemplaires



→ Toute l'info sur [sdesm.fr](https://www.sdesm.fr)
→ Suivez-nous sur [f](#) [t](#) [in](#)

LE SDESM : UNE ÉNERGIE ET DES ACTIONS AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS

Depuis sa création en 2014, le SDESM n'a eu de cesse de poursuivre sa mission d'accompagnement des communes et intercommunalités de Seine-et-Marne dans les domaines de l'énergie, de la mobilité décarbonée et de la modernisation des réseaux.

Ces dernières années, marquées par des crises sanitaires, économiques et énergétiques inédites, le syndicat a su renforcer son rôle d'opérateur de proximité et de partenaire technique, tout en diversifiant ses interventions.

En se mobilisant pour financer l'entretien et la sécurisation des réseaux électriques, en développant une multitude

de projets pour accompagner la transition énergétique et en mettant à disposition des communes l'ingénierie et les outils nécessaires à ces évolutions, le SDESM permet chaque jour aux collectivités d'accéder à des solutions concrètes, efficaces et adaptées à leurs besoins.

Ce SDESM Mag propose de dresser une synthèse des principales avancées, service par service, à travers des réalisations qui témoignent de notre engagement collectif en faveur de l'efficacité énergétique, de la sobriété et de la transition vers des modèles plus durables.

L'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Le service a intensifié ses investissements pour moderniser et sécuriser les réseaux en Seine-et-Marne. Outre la réalisation de centaines d'avant-projets sommaires pour des chantiers d'enfouissement, la période a été marquée par un renforcement des démarches environnementales et réglementaires : gestion des déchets, intégration de matériaux recyclés, suivi des déchets dangereux via la plateforme Trackdéchets, ou encore détection d'amiante et d'HAP dans les enrobés.

De nouvelles conventions, avec les opérateurs de fibre et Enedis, ont également facilité la gestion des chantiers dans le domaine des communications électroniques. Enfin, une attention accrue a été portée à la sécurité des chantiers, avec une meilleure coordination entre maîtres d'ouvrage afin de prévenir les risques et garantir le bon déroulement des opérations.



Chiffres clés 2020-2026

- 306** chantiers d'enfouissement
- 96 km** de réseaux enfouis
- 3 438** points lumineux posés
- 11** chantiers d'extension
- 527** avant-projets sommaires réalisés

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un effort massif de modernisation des installations d'éclairage public a été porté par le SDESM depuis 2020. Au début de la mandature, le parc était majoritairement vieillissant et énergivore et seuls 20 % des points lumineux étaient équipés en technologie LED contre 60 % aujourd'hui.

Les différents programmes de travaux cofinancés par le SDESM, conjugués à la crise énergétique de 2022, ont donc incité de nombreuses collectivités à investir pour moderniser et sécuriser leur réseau d'éclairage public, avec à clé des gains financiers importants. Près de 20 000 luminaires ont ainsi été installés dans le cadre des délégations de travaux confiées au SDESM et 75 communes ont pu moderniser entièrement leur patrimoine.

Un programme pluriannuel d'investissement de 3 millions d'euros TTC a d'ailleurs été mis en place, permettant d'accompagner plusieurs dizaines de communes en maîtrise d'ouvrage pour le remplacement de 3 300 points lumineux. Dans ce cadre, le SDESM a également cofinancé, à hauteur de 30 %, et assuré la gestion du prêt Intracting de la Banque des Territoires, avec un taux à 0,25 %, pour le compte des communes.

Le SDESM a aussi instruit les dossiers de demande de subvention, notamment auprès de l'État (Fonds vert) et de la Région Île-de-France. Ces soutiens financiers croisés ont permis d'accompagner l'ensemble des opérations communales, réduisant le reste à charge jusqu'à 30 % du montant des travaux pour certaines collectivités.

Ces dernières années, une étude inédite avec le CEREMA a analysé l'impact des LED sur la biodiversité, et un plan de mise en conformité des armoires de commande a été lancé en 2025.

Chiffres clés 2020-2026

- 20 000** luminaires installés ou modernisés entre 2020 et 2026
- 367** collectivités adhérentes au groupement de commande pour les prestations de maintenance et d'entretien des installations d'éclairage extérieur
- 75 %** d'économies d'énergie réalisées par les communes en moyenne
- 60 %** du parc LED (contre 20 % en 2020)



CONCESSIONNAIRES & QUALITÉ DE LA FOURNITURE

Le service a assuré le suivi et le contrôle des concessions gaz et électricité, via la production de rapports annuels, l'instruction de 310 dossiers de contrôle au quotidien et la pose de 770 enregistreurs de tension. La modernisation s'est accélérée avec la rénovation ou le remplacement de postes HTA/BT, la démolition de postes tours et la suppression des derniers fils nus en zones rurales.

Sur la période 2020-2026, le SDESM a investi plus de 10 millions d'euros pour renforcer la qualité de la fourniture électrique, un effort majeur au service de la continuité et de la sécurité d'alimentation. Parallèlement, le SDESM a accompagné l'adhésion progressive des communes à la compétence gaz. De 17 communes en 2014, ce chiffre n'a cessé d'augmenter pour atteindre 185 en 2025.

Grâce à ce mécanisme, les recettes de la redevance R1 sont passées de 11 379 € en 2016 à 520 000 € en 2024. Le nouveau contrat de concession gaz, signé en décembre 2023, a également permis d'obtenir des engagements fermes d'investissement de GRDF et un suivi renforcé de leur mise en œuvre.

De la même manière, un nouveau contrat de concession est en cours de finalisation avec Enedis. Sa signature prévue en novembre 2025 permettra d'accroître la capacité d'investissement sur les réseaux, le programme pluriannuel d'investissement (PPI) passant de 8,5 millions à 29 millions d'euros sur 5 ans sous maîtrise d'ouvrage d'Enedis, tout en renforçant la gouvernance du SDESM pour assurer le suivi de ce PPI.



Chiffres clés 2020-2026

280 postes HTA/BT rénovés

39 créations de nouveaux postes HTA/BT

30 postes tours démolis et remplacés

40 km de fils nus BT supprimés en zones rurales

L'ÉNERGIE

Le service a accompagné la rénovation énergétique des bâtiments et le renouvellement de leurs équipements de chauffage avec plus de 300 000 € versés aux communes sur la période 2020-2025.

Dans le cadre du Conseil en Energie Partagé, le SDESM a, en parallèle, accompagné 55 communes et 3 EPCI, ce qui correspond à 367 bâtiments publics audités.

Côté chaleur renouvelable, le réseau de chaleur de Lizy-sur-Ourcq a été mis en service en octobre 2021 et deux autres réseaux de chaleur sont à l'étude à La Rochette et Avon. Le Contrat Chaleur Renouvelable a quant à lui permis d'accompagner une trentaine de projets en Seine-et-Marne, avec plus de 100 000 € de subventions accordées.

Sur la planification énergétique, le SDESM a travaillé avec 9 EPCI sur l'élaboration de leur PCAET. Enfin, le service a géré plusieurs achats groupés pour l'exploitation et la maintenance d'installations thermiques, la commande de véhicules électriques et diverses études via les centrales d'achats.



Chiffres clés 2020-2026

+70 sollicitations pour des projets photovoltaïques

300 000 € d'aides versées pour la rénovation énergétique

367 bâtiments audités représentant 225 000 m²

MOBILITÉ DÉCARBONÉE

En 2021, le SDESM a élaboré un Schéma Directeur pour les Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) à l'échelle départementale. Ce travail a conduit en 2022 à l'adoption d'un programme ambitieux : l'installation de 150 nouvelles bornes, complétée par 6 stations de charge rapide de 100 kW financées par le Facé.

Dans le même temps, les communes non identifiées dans ce schéma directeur ont également pu acquérir leurs propres bornes via la centrale d'achats lancée par le SDESM, renforçant encore le maillage du réseau départemental.

En parallèle, des outils numériques ont également été développés : une cartographie publique pour suivre la planification du déploiement et un accès réservé aux communes membres, leur permettant de suivre en détail les usages du réseau Ecocharge77.

D'ici fin 2026, 340 bornes de recharge seront ainsi en service sur l'ensemble du département, dont plusieurs bornes rapides, ce qui conforte Ecocharge77 dans sa place de premier réseau public de recharge en Seine-et-Marne.



Chiffres clés 2020-2026

156 bornes prévues dans le programme, **123** déjà mises en service.

300 bornes actuellement en service dans le réseau Ecocharge77

+ de 170 communes équipées de bornes Ecocharge77

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le service SIG s'est fortement ouvert aux collectivités et partenaires avec une convention cadre élargie. Le portail en ligne s'est enrichi de nombreuses données stratégiques et de nouvelles fonctionnalités (notamment pour les Zones d'Accélération de la production d'Énergies Renouvelables).

Des tableaux de bord thématiques et un récit cartographique ont été développés pour l'éclairage public et l'électromobilité. Enfin, des programmes spécifiques (prises de vue aériennes nocturnes, levés topographiques) ont permis de produire des données inédites au service des territoires.

Notre portail ArcOpole Pro a d'ailleurs été plébiscité par nos utilisateurs dont 85% le juge « simple d'utilisation ».

Chiffres clés 2020-2026

317 conventions signées, 591 utilisateurs actifs

1 300 à 2 000 connexions mensuelles au portail

3 000 vues pour les tutoriels

AFFAIRES JURIDIQUES & ACHATS D'ÉNERGIE

La commande publique est restée soutenue, avec une intégration croissante des critères environnementaux et sociaux. Le SDESM a développé son rôle de centrale d'achats et généré d'importants volumes de marchés subséquents.

La cellule d'achat d'énergie a traversé les crises du Covid et de l'énergie en accompagnant les membres dans la sécurisation de leurs contrats et en optimisant leurs consommations. Enfin, le verdissement de la flotte automobile du syndicat a été poursuivi, avec une électrification quasi complète.



Chiffres clés 2020-2026

42 procédures de marchés publics, dont 25 intégrant un critère environnemental

324 membres dans le dernier groupement d'achat d'énergie

500 volume de GWh consommés en gaz

750 volume de GWh consommés en électricité

+ de 9 000 points de livraison (électricité)

1 200 Points de comptage (gaz)

FINANCES

Le SDESM a poursuivi un programme d'investissements importants visant à moderniser le réseau basse tension et à accompagner les communes dans leurs projets d'éclairage public.

Investissement

du SDESM sur le réseau basse tension

33 M€ pour les enfouissements

7,1 M€ pour les renforcements

2,1 M€ pour les démolitions de postes

2,5 M€ pour les suppressions de fils nus

Subventions versées

aux communes par le SDESM au titre de l'éclairage public

Pour les travaux : **12,4 M€**

Pour la maintenance : **5 M€**

SDESM ÉNERGIES

Avec le démarrage du chantier de la centrale solaire de Boissise-la-Bertrand, SDESM Energies a changé d'échelle en 2024. Ce seul projet de 13,45 MWc a permis à la SEM de doubler son chiffre d'affaires et d'asseoir son rôle de producteur d'énergies renouvelables au service du territoire.

Au-delà de ce projet emblématique, l'année 2024 a marqué une diversification des activités avec la mise en service d'une ombrière solaire à Machault (100 kWc) et la signature d'un premier contrat direct de vente d'électricité (PPA) avec EnerCoop. Parallèlement, les démarches réglementaires se sont accélérées : obtention de l'autorisation environnementale pour le parc éolien d'Ichy, instruction du permis de construire de la centrale de Mousseaux-les-Bray (7,05 MWc), ou encore validation d'un partenariat avec la commune de Tournan-en-Brie pour une centrale photovoltaïque de 5 MWc.

Les perspectives sont riches et la SEM développe de nombreux projets à venir : centrales solaires flottantes sur plans d'eau (Bazoches-les-Bray, Ormes-sur-Voulzie), centrale agrivoltaïque à Grisy-Suisnes, ou encore installations sur bâtiments publics (notamment le centre technique municipal de Coulommiers).



Chiffres clés 2020-2026

13,45 MWc pour la centrale solaire de Boissise-la-Bertrand

1,79 MWc de puissance installée sur toiture ou ombrière

7,05 MWc pour la centrale en projet à Mousseaux-les-Bray

1^{er} contrat de vente directe d'électricité signé avec EnerCoop (PPA)

Au terme de cette mandature 2020-2026, le SDESM confirme son rôle d'acteur majeur de la politique énergétique et de la modernisation des réseaux en Seine-et-Marne.

Qu'il s'agisse d'enfouissement, d'éclairage public, de qualité de fourniture, de développement des énergies renouvelables, de mobilité décarbonée, de commande publique durable ou encore de systèmes d'information, les actions menées illustrent une volonté : apporter des réponses concrètes aux défis énergétiques et environnementaux des territoires.

Faisons monter la chaleur renouvelable en Seine-et-Marne !

Vous avez un projet de chauffage durable ? Le SDESM vous accompagne avec le Contrat Chaleur Renouvelable Territorial

Nous identifions avec vous la source de chaleur adéquate !

CHAUFFERIES BIOMASSE

SOLAIRE THERMIQUE

GÉOTHERMIE

CHALEUR FATALE

RÉSEAUX DE CHALEUR



les avantages

- Des aides pour les études et les investissements
- Un accompagnement de proximité par le SDESM

Contactez-nous energie@sdesm.fr

LES ÉCOLOUSTICS

REVIENNENT,

CAP SUR LES ÉNERGIES DE DEMAIN !

Le Syndicat Départemental des Énergies de Seine-et-Marne relance le **CONCOURS ÉCOLOUSTICS**, destiné aux classes de cycle 3 (CM1, CM2 et 6^e) du département.



Comment s'inscrire ?

En téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site www.sdesm.fr



avant le **15 décembre 2025**

